



BULLETIN AVERTISSEMENT MOUCHE DE L'OLIVE GARD

16 Septembre 2015

Contact :
florence.bertrand@gard.chambagri.fr
bernard.assenat@gard.chambagri.fr
Service développement économique des filières
Tel :04.66.04.51.06 Fax :04.66.04.50.71
www.gard.chambagri.fr

Contact :
Julie Carou
olive.nimes@wanadoo.fr
Tél:04.66.04.50.34

Nous observons des relevés de captures très importants.

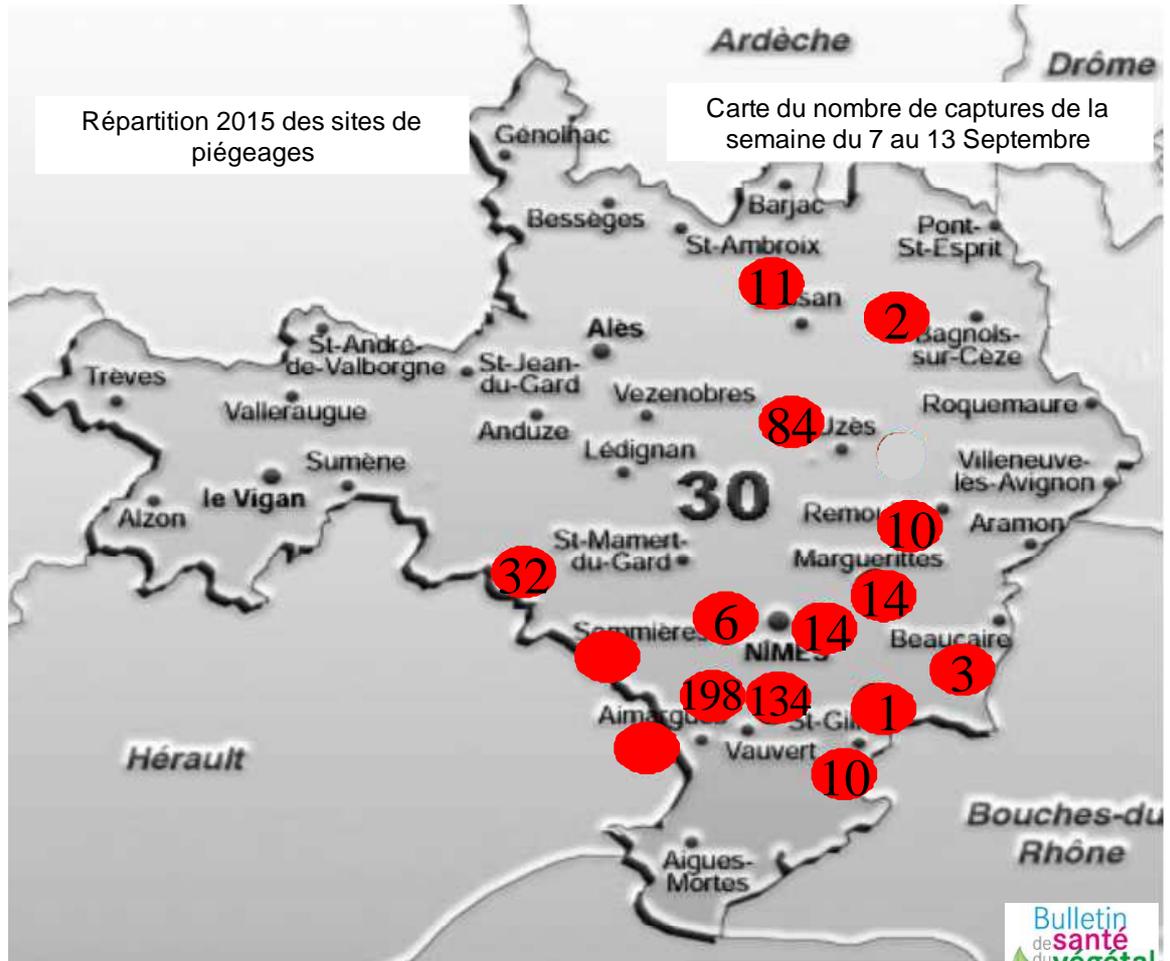
Les conditions climatiques annoncées vont être favorables au développement de la mouche.

Sur la totalité du département la protection en place doit être maintenue et nécessairement renforcée.

Particulièrement pour les vergers à double fin dont les récoltes d'olives de tables sont à présent terminées.

En fonction de votre choix stratégique et

mode de production, merci de tenir compte des indications décrites dans le bulletin Infolive, via le lien suivant :<http://www.afidol.info/infolive2015>



Carte réalisée dans le cadre du :



Pour toutes informations sur les produits homologués contre la mouche de l'olive, se reporter au bulletin INFOLIVE sur le site [afidol.org](http://www.afidol.org)

Avant tout traitement, il est préférable de s'informer sur l'état actuel de la pression parasitaire de ce ravageur. Vous pouvez contacter le service technique de la Chambre d'Agriculture et/ou votre moulin.

Ce bulletin est hebdomadaire.
Il est réalisé avec le soutien du :

